

ON DEMANDE QU'IL Y AIT CONSULTATION AVEC LES PROVINCES AU SUJET DE LA MÉTHODE DE FINANCEMENT

M. Heward Grafftey (Brome-Missisquoi): Je désire poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

Il est évident que nous sommes en face d'un manque de consultations avec les provinces et les organismes en cause. Voici ma question supplémentaire:

Il y a deux mois déjà les ministres provinciaux du bien-être, lors d'une rencontre à Edmonton, réclamaient une conférence fédérale-provinciale afin de discuter du programme de financement global. Cette demande fut renouvelée au cours des derniers deux mois par au moins huit des provinces. Le ministre peut-elle, étant donné l'importance que revêt cette question pour les provinces, convoquer une réunion des ministres provinciaux du bien-être de manière à en arriver ensemble à une formule acceptable de financement de ces services sociaux?

L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, j'apprécie la question du député, laquelle montre l'urgence d'en arriver à une solution, ce qui est aussi le but que je poursuis pour le gouvernement fédéral.

Aux provinces qui m'ont demandé une réunion immédiate fédérale-provinciale, j'ai fait remarquer deux choses, d'abord qu'il ne servait à rien d'avoir une réunion immédiate si nous n'avions pas suffisamment d'accords de base pour nous entendre à discuter le principe, et je suis en train d'obtenir ces accords. Deuxièmement, j'étais obligée de dire...

● (1417)

[Traduction]

Je devrais peut-être dire en anglais pour être mieux comprise que la plupart des provinces m'ont signifié leur accord de principe, ce qui me permettra de m'entretenir avec leurs représentants. Deuxièmement, je voudrais ajouter, en ce qui concerne la deuxième réserve que je faisais au sujet d'une réunion immédiate en septembre dernier, que je n'avais plus de fonds à ma disposition pour distribuer aux provinces, que je devais malheureusement le faire comprendre. Je crois qu'on commence à s'en rendre compte maintenant.

[Français]

M. Grafftey: J'aimerais poser une dernière question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Elle a également trait aux consultations.

Le ministre est sans doute au courant du fait que plusieurs organismes de services sociaux, comme l'Association canadienne des déficients mentaux, ont posé des objections à la formule globale de financement, en citant le danger d'un manque de leadership fédéral et le danger très réel que l'argent devant être utilisé pour des services sociaux le soit à d'autres fins. Le ministre a-t-il communiqué avec ces organismes afin de discuter de leurs objections? Dans l'affirmative, avec quels résultats? Dans la négative, pourquoi pas?

Mlle Bégin: Monsieur le président, je sors d'une réunion à la minute même avec un membre du conseil national de bien-être qui m'a avisée des mêmes préoccupations. J'ai rencontré, non pas tous, bien sûr, mais plusieurs des organismes nationaux ou locaux m'exprimant une peur de voir leurs fonds coupés et ce à plusieurs titres.

Questions orales

Du côté des fonds fédéraux directement donnés à certains projets, j'ai assuré ces organismes qu'il n'était pas question de les couper. La proposition de paiements forfaitaires ne les touche pas, ce qui les a rassurés.

Quant au programme général de la comptabilité des provinces, il existe, même sous le régime actuel de cost sharing, le paiement moitié-moitié des factures en matière de services sociaux. Je l'étudie plus à fond pour essayer d'équiper les groupes, surtout les groupes locaux, d'outils afin qu'ils demandent eux-mêmes à leurs provinces respectives de leur rendre les comptes qui leur sont dus, et je pense en particulier au domaine des groupes d'handicapés ou de déficients mentaux.

[Traduction]

LA PRÉSUMÉE ABSENCE DE CONSULTATION AVEC LES PROVINCES AU SUJET DE LA FORMULE GLOBALE DE FINANCEMENT DES SERVICES SOCIAUX

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social une question au sujet du changement unilatéral et radical apporté au beau milieu du jeu, c'est-à-dire la formule globale de financement apportée à la loi sur les services sociaux, qui avait reçu l'approbation non seulement des provinces mais des divers organismes nationaux et provinciaux engagés dans les services sociaux, changement qui n'apporte que du mécontentement, des frustrations et des déceptions eu égard à la façon dont agit le gouvernement. Pourquoi le ministre, par l'entremise de son prédécesseur, a-t-elle modifié la règle au milieu du jeu sans donner aux provinces et aux divers organismes sociaux des paliers national et provincial l'occasion d'en discuter avant de présenter cette formule globale de financement? C'est pourtant la manière dont sont censées être entretenues les relations fédérales-provinciales. Pourquoi appliquer la manière forte?

L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, on dirait qu'à la réunion de ses membres en ce matin du 23 novembre, le parti conservateur a enfin découvert qu'une nouvelle proposition était à l'étude et que cela faisait deux mois et dix jours que duraient les négociations. On en a pourtant parlé ouvertement. C'est mon prédécesseur qui a fait la contre-proposition en faveur de la formule globale de financement, le 15 septembre, parce que, au cours de leur réunion de juin 1977, les provinces avaient exprimé clairement le désir d'obtenir davantage d'aide financière pour leurs programmes sociaux, tout en bénéficiant d'une certaine souplesse et d'une certaine autonomie. Nous avons donc tenu compte de leur demande et leur avons proposé une formule de financement global, comparable à ce qui existe déjà et cette proposition a été fort appréciée des provinces.

Des voix: Bravo!

M. Alexander: Monsieur l'Orateur, il y a une chose que j'ai remarquée concernant le genre de consultation que tient le gouvernement. Le ministre se trompe lorsqu'elle dit que cette proposition a été avancée en consultation. Ce n'est pas vrai. Elle l'a avancée sans qu'il y ait eu consultation préalable. Voici la question que je pose au ministre: pourquoi lanterner ainsi au lieu de convoquer à une réunion les ministres de la Santé, aux niveaux fédéral et provincial, afin d'étudier la meilleure façon de financer les services sociaux? Pourquoi le ministre ne leur téléphone-t-elle pas pour organiser une réunion prochaine afin